



CHARTE D'AUTO-CUEILLETTE

Saison 2026

Pétiole - Alix Bricteux

Rue Samme 3 - 7060 Horrues

petiole.be

info@petiole.be

0486 544 997

TVA BE 1018.311.740

IBAN BE59 9735 1451 6326

Présentation du projet et de ses valeurs

Pétiole est un projet de maraîchage en auto-cueillette qui a vu le jour en 2025. Il est porté par une maraîchère, Alix Bricteux, qui cultive sur environ 40 ares au sein du projet collectif des Granges de la Gageole.

Le projet porte les valeurs fortes des CSA - Community Supported Agriculture.

- Solidarité entre mangeurs et producteurs.
- Partage du risque financier.
- Transparence sur les méthodes de culture et la provenance des produits.
- Tisser des liens et créer une communauté.
- Agriculture à taille humaine et qui respecte le vivant.

L'auto-cueillette est réservée aux abonné.e.s, qui ont accès au potager pendant des plages horaires très larges et sont libres de cueillir leurs légumes en toute autonomie, et ce pendant toute la saison.

L'abonnement est la pierre angulaire de ce modèle : il est signe fort du soutien des consommateurs pour l'agricultrice, qui bénéficie d'une sécurité financière accrue par rapport aux modèles plus classiques.

La maraîchère fait le choix de cultiver selon les règles de l'agriculture biologique - sans en demander la certification. Aucun engrais ou pesticide de synthèse n'est utilisé. Une forte attention est prêtée à la vie du sol, aux auxiliaires de culture et à la faune et flore sauvage qui entoure le potager.

Fonctionnement de l'auto-cueillette & engagements mutuels

Principe général

L'abonnement d'auto-cueillette constitue un « droit d'accès » aux horaires précisés, pour récolter des légumes pour sa consommation *fraîche et personnelle*; droit partagé avec les autres abonné.e.s. Le modèle est basé sur la confiance et

l'auto-régulation. Les risques et bénéfices sont partagés entre les abonné.e.s et avec la maraîchère.

Quantités

Le/la cueilleur.euse s'engage à ne récolter que les légumes ouverts à la cueillette et pour sa consommation fraîche et personnelle, afin de garantir une disponibilité des légumes suffisante à tout moment pour l'ensemble des abonné.e.s. Il n'est donc pas permis de distribuer les légumes autour de soi, de faire des conserves ou du stockage, ni de faire une cueillette pour réaliser de grands repas de famille ou entre amis, sauf en cas d'abondance explicitement communiquée par la maraîchère.

Pour certains légumes, les quantités par personne seront indiquées (par exemple les courges ou d'autres en début ou fin de récolte de certains légumes). Pour tous les autres légumes, la quantité est laissée à l'appréciation de chacun.e, en fonction de sa consommation, sachant que la quantité disponible est partagée avec les autres. Encore une fois, tout repose sur la confiance.

La maraîchère veille à proposer une diversité de légumes suivant le rythme des saisons. Une cinquantaine de légumes et d'aromates "classiques" (carottes, tomates, salade...) constituent la base de l'offre et des légumes "anciens" ou moins connus (panais, variétés de tomates anciennes, radicchio, physalis...) viennent la compléter.

La maraîchère (et les légumes !) est tributaire des saisons, des aléas climatiques et des ravageurs. En cas de problème rencontré avec une culture, la maraîchère fera le maximum pour trouver des alternatives pour assurer le volume de production nécessaire, dans la limite du possible. En cas de surplus, les abonné.e.s sont les premier.e.s à profiter de l'abondance. Après plus d'1 semaine d'abondance communiquée sur 1 légume (drapeau mauve, cf ci-dessous), la maraîchère se réserve le droit d'écouler la production ailleurs (vente ou aide sociale).

Matériel et signalisation

Au début de la saison, des moments sont prévus afin de familiariser les cueilleurs avec les gestes de base de la cueillette. Ces consignes sont aussi reprises sur des affichettes sur le champ, devant les légumes prêts à être cueillis.

Les légumes prêts pour la cueillette sont communiqués :

- Sur un tableau à l'entrée du champ
- Via un système de drapeaux : vert = cueillette ouverte, jaune = cueillette en quantité limitée (se référer au tableau), mauve = cueillette à volonté (abondance, nécessité de tout cueillir pour laisser place à des nouvelles cultures)
- Via un groupe Whatsapp, une fois par semaine (optionnel)

Différents légumes pouvant se retrouver sur une même planche (zone de culture), les cueilleurs doivent rester attentifs pour cueillir au bon endroit. Lorsqu'aucun drapeau ni information n'est disponible, le légume n'est pas ouvert à la cueillette.

Le matériel nécessaire pour cueillir (couteaux, épinettes, fourche-bêche, brouette) est fourni à l'entrée ou près des planches de légumes. Un évier est disponible pour nettoyer les légumes les plus sâles avant de les embarquer.

Les cueilleurs sont responsables de leurs contenants/emballages.

Règles à respecter sur le terrain

- Respecter le sol et les cultures, notamment en prenant garde à toujours marcher sur les chemins et jamais sur les cultures ;
- Respecter les consignes de récolte et les quantités lorsqu'elles sont précisées;
- Remettre le matériel à sa place après usage ; si les serres sont ouvertes / fermées, les laisser ouvertes / les refermer en partant ;
- Respecter le matériel rangé à divers endroits, mais aussi le cadre d'accueil calme et les autres cueilleurs présents ;
- Les parents sont responsables de leurs enfants ;
- Ne pas fumer, ne pas y laisser de déchets ;
- Les chiens sont admis sous la responsabilité de leur maître et maintenus en laisse, en veillant à ce qu'ils ne causent pas de dégât aux cultures ni ne gênent les autres abonné.e.s ;
- Respecter les consignes d'accès (voir ci-dessous), essentielles au maintien d'un bon voisinage.

Courant 2026, un espace d'accueil sera disponible pour les cueilleurs : table, banc, jeux pour enfants, de quoi se faire une boisson chaude ou déguster un jus. Les utilisateurs sont tenus de ranger le matériel utilisé et laisser l'endroit dans un état de propreté tel qu'ils aimeraient le trouver lors de leur prochaine visite.

Tout abonné.e est légitime d'intervenir en cas de constat d'abus, de dégât, de vol ou tout autre comportement pouvant nuire au projet. Pour toute situation à laquelle l'abonné.e ne saurait faire face, la maraîchère peut être contactée.

Accès

Dans la mesure du possible, vous êtes encouragés à venir sur le champ à pied ou à vélo. Le champ est cependant accessible en voiture. Le parking est possible pour deux voitures en bout de piste d'accès (graviers). La circulation sur la piste d'accès est limitée à 10km/h.

Le potager est situé au cœur d'un projet collectif plus large (Granges de la Gageole). Ce lieu est également le lieu de vie de 15 ménages. L'accès pour les abonné.e.s y est interdit au-delà du potager Pétiole, sauf sur invitation expresse d'un.e habitant.e (et en sa compagnie). Des panneaux vous signalent clairement la fin de la zone du potager Pétiole, à ne pas franchir donc !

Le respect de l'accès et du parking font partie des points importants pour les voisin.e.s. Merci d'avance de les honorer.

Les horaires d'accès au potager sont les suivants :

- Lundi au vendredi de 8h30 au couche du soleil
- Samedi et dimanche de 9h30 au couche du soleil

Ils sont susceptibles de changer en fonction des demandes ou remarques des habitants du lieu.

Participation à la dynamique du projet

Au-delà d'une production alimentaire saine, durable et vivante, le projet de Pétiole se veut également créateur de liens entre cueilleur.se.s et la maraîchère. Pour ce faire, chaque ménage est vivement convié à l'un des moments suivants :

- Réunion de bilan annuelle, constituée d'un résumé du déroulement de la saison et des perspectives pour la suite, d'un moment d'échange et d'un petit verre.
- Événement organisé sur le champ (fête de la courge, apéro du solstice d'été, chantier collectif, ...)

Certain.e.s abonné.e.s prêtent main forte au projet de façon ponctuelle ou régulière (soins aux cultures, bricolage et entretien de l'outillage, communication, animations,...). Si vous souhaitez proposer votre aide, n'hésitez pas à en parler à la maraîchère !

Formalités administratives

Inscription via le formulaire *ad hoc* :

Un abonnement correspond à l'accès d'une personne à la production du champ pour sa consommation fraîche et personnelle pour la période mi-avril à Noël 2026 (36 semaines). Il est demandé que soient pris autant d'abonnements qu'il y a de personnes dans le ménage.

Tarifs 2026

Comment choisir le bon prix pour moi ?

340€ - Le **prix solidaire** est un tarif réduit, adapté pour les petits budgets - afin que bien manger ne soit pas un frein. (Enfants : âge x 21.25€)

390€ - Le **prix juste** permet une rémunération de base pour la maraîchère - dans une phase du projet qui est encore en recherche d'équilibre économique. (Enfants : âge x 24.40€)

415€ - Le **prix soutien** permet de proposer des abonnements au tarif solidaire sans rogner sur les revenus de la maraîchère. (Enfants : âge x 26€)

440€ - Le **prix soutien+** permet d'investir dans le projet et/ou d'augmenter les revenus de la maraîchère. (Enfants : âge x 27.5€)

L'abonnement est pris pour 36 semaines de cueillette, soit 10.80€/adulte et par semaine au prix juste - ou 1.55€ par jour.

Comment est calculé le prix pour les enfants ?

A partir de 16 ans, l'enfant est considéré comme un adulte.

Les enfants de moins de 16 ans paient en fonction de leur âge.

Le tarif adulte est donc divisé par 16, puis multiplié par l'âge de l'enfant.

Situations particulières :

- Enfants en garde alternée : 50% (ou au prorata de leur présence dans le ménage)
- Enfants étudiants logés en kot : 50%

Les prix s'entendent TVAC.

Modalités de paiement

Un mail d'invitation au paiement sera envoyé dès réception de votre formulaire d'inscription. Vous serez invité.e à payer un acompte de 150€ dans la semaine qui suit. Le paiement du solde devra être effectué avant le 1/04/2026. Si le délai de paiement n'est pas respecté et sans nouvelle de votre part à ce sujet, votre place sera attribuée à une personne en liste d'attente.

Dans la mesure du possible, le solde est payé en 1 fois, car cela assure la sécurité financière de la maraîchère, base du projet. En cas de difficulté, un échelonnement peut être discuté ensemble (bi-mensuel ou trimestriel).

Vacances

En cas d'absence de 2 semaines ou plus, un remplacement par un proche peut être prévu, tout en prévenant la maraîchère.

Dans la mesure du possible, il s'agira d'une et même personne sur toute la période - que l'abonné.e aura pris le soin de 'former' sur le potager au préalable. Un numéro de téléphone est communiqué à la maraîchère.

Données personnelles et assurances

En signant cette charte, vous avez lu et approuvé les conditions qui y sont décrites.

Les données collectées dans le cadre de votre inscription ne seront utilisées qu'aux fins du projet et ne seront en aucun cas divulguées à des tiers.

En signant cette charte, vous m'autorisez à utiliser toute photo prise lors d'une des activités pour ma communication (Facebook/Instagram/site web), sauf contrordre explicite reçu de votre part.

En signant cette charte, votre adresse email est automatiquement rajoutée à la mailing liste Pétiole - vous êtes libre de vous désinscrire à tout moment.

Pétiole/Alix Bricteux décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage sur le champ : votre responsabilité (et assurance) personnelle est engagée.

Signature de l'abonné.e*

Fait à _____ le _____ / _____ /2025

Prénom + Nom des autres abonné.e.s éventuels composant son ménage :

*Lorsque vous cochez la case 'J'ai lu la charte du cueilleur et accepte de la signer' dans le formulaire d'inscription en ligne, cela vaut pour signature de la charte.